



Mairie de Sadroc

CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 29 JANVIER 2021

Présents : S. BRUXELLES, E. VIGNAL, J. LABROUSSE, C. PEJOINE, S. MOUNIER, V. MOUNIER, D. FOUCAUD, E. ROUQUIER, G. RISACHER, G. VERLHAC, S. CRAMIER, F. ETCHARD, A. MARCOU.

Absents : S. VIDALIE, A. DA COSTA.

E. VIGNAL a été élue secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance donne lecture de l'ordre du jour et des délibérations du 21 décembre 2020.

Le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé.

Compte-rendu de réunions

SYNDICAT DES EAUX le 23-12-2020 à Perpezac-le-Noir présenté par M. le Maire

Le conseil prend connaissance du rapport annuel du syndicat.

Les travaux et achats en cours ou en prévision sont :

- Rénovation du château d'eau de Perpezac-le-Noir : estimée à 190 000 € (travaux prioritaires)
- Rénovation prévue secondairement des locaux du syndicat devenus très vétustes. Demandes de subventions.
- Remplacement de l'ordinateur du service administratif, achat de tablettes et téléphones portables .En attente de devis.
- Équipement d'un logiciel « Itron » permettant le relevé des index de chaque abonné, la sauvegarde des données, la facturation et plus tard la télérelève des compteurs : 4 500 €.
- Achat d'un tracteur d'occasion à l'entreprise Marsaleix pour la somme de 37 000 €, ce qui permettra d'économiser des sommes devenues trop importantes pour la location d'un tracteur lors du passage de la sous-soleuse ou autres, d'agir dans l'urgence si besoin. L'investissement sera rentable sur la durée.
- Réparation et déplacement d'une conduite d'eau au lieu-dit Lafonsalade

Le syndicat, considérant les travaux de rénovation et les investissements à venir importants et indispensables, désirent continuer à assurer un service de qualité 24h sur 24, décide d'augmenter de façon modérée et raisonnée les tarifs pour l'année en cours :

- Eau : 1,20 € TTC / m³.
- Branchement : Forfait 1 020 € TTC. Suppression des 50 premiers m³ offerts.
- Main d'œuvre : 42 € TTC /heure
- Frais d'ouverture ou de fermeture de compteur : 30 € TCC

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION le 23/12/2020 à Sainte-Féréole présenté par M. le Maire

Les projets en cours et à finaliser pour cette année sont :

- Sécurisation de la portée des câbles au lieu-dit La Guillaumie
- Réhabilitation de l'éclairage public dans le bourg. Pose en février
- Extension de réseau à vérifier au lieu-dit Lachaud
- Une étude sur une éventuelle extension de l'éclairage public au-delà du bourg suite à la demande de plusieurs administrés a été réalisée par le cabinet Dejante. L'enterrement de toutes les lignes est prévu dans le même temps (EDF – Téléphone – fibre – EP). Elle concerne les villages de Bergeal, La Croix, Lotissement les Vergnes. Le montant de l'investissement pour la commune oscillerait entre 30 000 et 40 000 € pour chaque zone. M. le Maire a demandé également à ce qu'une étude soit réalisée pour le fonctionnement.

COMMISSION COMMUNICATION le 13/01/2021 présentée par Mme S. Cramier

Bulletin communal :

- Les grands thèmes sont déterminés.
- La commission est à la recherche de photos de la commune sous la neige et décorée par les illuminations de Noël.

Site internet :

- Le support du nouveau site est établi et sera bientôt mis en ligne.
- Une formation en ligne sera proposée le 4 février aux membres de la commission et aux conseillers désirant y assister.
- La mise en place définitive se fera courant février.

COMMISSION BÂTIMENTS le 16/01/2021 présentée par M. J. Labrousse

Visite du logement est au-dessus de l'école suivie d'un état des lieux en vue d'une rénovation. Photos à l'appui nous avons pu lister la nature des travaux le logement ne pouvant rester dans cet état pour être loué.

Des demandes de devis vont être réalisées : elles portent sur l'isolation, l'électricité, le chauffage, la pose d'un velux, la pose de dalles aux plafonds, la pose d'une alarme incendie, pose de VMC, les tapisseries, la cuisine, la salle de bains à rénover.

L'entreprise Isointer Objat propose l'isolation des combles (couvrant les deux logements) par injection de laine de verre pulvée pour la somme de 1 €. L'injection de laine de roche dans le plancher est proposée et chiffrée, mais n'est pas forcément recommandée car elle risque d'abîmer le joli plancher en bois et pourrait entraîner des remontées de poussière.

Possibilité d'aide financière dans le cadre des économies d'énergie pour l'isolation des murs.

BILAN SECURITÉ DE LA COMMUNE présenté par M. le Maire

Un bilan a été fait avec le Major de la brigade de Donzenac suite aux 4 cambriolages qui se sont déroulés récemment sur la commune.

La vidéosurveillance installée sur Ussac a contribué à une baisse significative des vols. Des systèmes similaires sont en cours d'installation à Allassac et Donzenac. L'enregistrement reste propriété communale. Il peut être exploité par les services de police durant les 10 jours suivant le délit et ensuite il est détruit.

Une solution à échelle locale est peut-être à envisager : « La Participation Citoyenne » : plusieurs référents sur la commune ont accès à un numéro permettant de signaler rapidement à la gendarmerie tout fait paraissant étrange. Une réunion publique pourrait être organisée lorsque les conditions sanitaires le permettront avec les services de la Gendarmerie.

Il a été évoqué la présence d'une zone dangereuse sur la départementale au lieu-dit La Croix De la Maleyrie à la sortie de la route de la Maleyrie.

Globalement, Sadroc est une commune calme, avec seulement quelques incivilités au stade et boulodrome notamment et peu de délinquance routière. Peu de problèmes de voisinage sont recensés sur l'année 2020.

BIBLIOTHÈQUE présenté par Mme C. Péjoine

L'équipe compte 10 bénévoles pour assurer les permanences du samedi matin.

On observe une légère baisse de la fréquentation en lien avec les confinements. L'ouverture aux élèves des écoles le jeudi après-midi est pour l'instant suspendue compte tenu de la situation sanitaire.

Un achat de livres a eu lieu en décembre pour la somme de 700 €.

Les dons de livres ne sont acceptés que si ceux-ci sont en bon état. Nous ne prenons pas les formats poche.

COMMISSION MENUS CANTINE présentée par Mme E. Vignal

Elaboration de nouveaux menus pour les cantines du RPI en incorporant une majorité de produits locaux, frais et bio. Mme Agnès Bertrand Lafeuille, chargée de projet pour mettre en place les circuits courts nous guide dans le choix des produits afin de proposer des menus équilibrés et de qualité. Elle insiste aussi pour introduire le plus possible le « fait maison ». Elle propose la mise en place de circuits courts pour les viandes de bœuf, volaille et porc.

Dans la pratique les cantinières du RPI rencontrent des difficultés liées au nombre d'élèves, au temps de préparation, à l'équipement matériel parfois inadapté. Mme A. Bertrand Lafeuille va aussi donner des conseils judicieux et avisés quant à l'organisation, les plannings de commandes et livraisons, aux coûts. Un outil de travail commun aux 3 écoles serait souhaité. Les menus de la cantine de Sadroc sont publiés sur le site de la commune.

CONSEIL DES MAIRES le 18/01/2021. Présenté par Mr le Maire

Projections budgétaires pour l'année en cours.

À partir de la rentrée 2021, la compétence « transport » sera assurée par l'agglo. Les règles et tarifs seront les mêmes sur les 48 communes. Trois tarifs seulement seront proposés aux ayant droits en fonction du quotient familial. Le principe de gratuité n'est pas retenu. Le tarif dégressif pour le troisième enfant est conservé.

Sur les 48 communes, 3600 élèves empruntent les transports scolaires. Le coût moyen du transport scolaire par enfant revient à 1113,89 € par année scolaire à la collectivité. Les enfants devront être inscrits au 15 juin. Les démarches s'effectueront en Mairie ou en ligne sur le site de l'Agglo de Brive.

Activités Diverses

TRAVAUX RÉALISÉS

- Pose de l'escalier de la cave de la cantine
- La pose et dépose des décorations de Noël se sont bien déroulées.
- Les saignées et curages de fossés sont en cours.
- Les chutes de neige du 5 janvier ont surpris tout le monde. Les cantonniers, les adjoints Jacques Labrousse et Serge Mounier ont œuvré toute la journée pour dégager les routes et aider les nombreuses personnes en difficulté. Un achat de sel supplémentaire a été fait auprès des services du département pour avoir un stock suffisant. Des consignes pour une meilleure organisation ont été données en cas de nouvel épisode de neige avec notamment un besoin d'anticipation et de prise de fonction plus tôt.
- La réparation de la panne internet dans la classe de mesdames Devaud et Hot est réalisée.
- Les révisions et travaux sur l'ensemble des toitures sont terminés.
- Le démontage des portails entre les cours a été fait. Les portails en façade seront fermés à clé pendant la période scolaire
- L'arbre poussant dans le mur de l'église a été dévitalisé.
- Pour information, sept dossiers pour décrochage de fils téléphoniques sont en cours sur la commune. Le manque de réactivité des services sollicités est à déplorer.

RÉALISATIONS À VENIR :

- Station d'épuration à nettoyer.
- Changement des poteaux dangereux au stade. Livraison gratuite de poteaux de réforme effectuée.
- Formation de Dominique Banne à l'utilisation des produits phytosanitaires en mars.

Ordre du jour

Le conseil municipal délibère favorablement et à l'unanimité sur :

- l'utilisation des services d'ingénierie de l'agglomération pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage : 2 jours par an gratuits, de 2 à 10 jours 500 € par jour financés à 50% par l'agglomération.
- l'adhésion à Corrèze Ingénierie, que l'on peut solliciter pour une assistance liée principalement aux travaux de voirie, de bâtiments, de défense incendie. La cotisation annuelle est de 674 € TTC ;
- le changement de grade de N. Verlhac, secrétaire de mairie, pour le grade d' « attachée territoriale » ;
- Achat de matériel pour la cantine dans le cadre de la réalisation des nouveaux menus pour un montant de 822,00 €.
- Le rapport annuel du Syndicat des eaux a été approuvé.

Concernant les travaux de voirie 2021, un diagnostic complet de la voirie communale a été réalisé sur la totalité de la voirie par les services de l'agglomération et le service d'ingénierie. La programmation des travaux de voirie prendra appui sur les constats faits. L'aménagement du parking des commerces sera pris également en compte cette année. dans le devis des travaux. Il faudra prioriser les choix en fonction du montant du devis en cours d'élaboration. Ils seront arrêtés au prochain conseil.

La finalisation des plans de la future grange des cantonniers a été précisée. Le permis de construire va être déposé par M. Valadas. Le conseil municipal délibère favorablement en ce sens, pour permettre à M. le Maire de lancer les demandes de subventions les plus élevées possibles

M. le Maire expose ensuite que la commune a été sollicitée par la SARL Delpy et Fils de Lachapelle Auzac (46) afin de modifier la voirie au Peuch et permettre le passage d'un semi-remorque pour permettre le ramassage du lait dans une ferme aux Chapelles. M. le Maire rappelle que la commune n'est en rien responsable de la modification du tonnage des camions de ramassage utilisés par l'entreprise. La commission voirie se rendra sur place faire les constats avant réponse circonstanciée à l'entreprise.

Budget :

- Le compte administratif sera présenté et voté au prochain conseil municipal.
- Relecture du budget 2020 et mise en évidence des lignes sensibles à prendre en compte pour l'élaboration du budget 2021
- Le budget prévisionnel sera préparé en mars.
- La lecture des restes à réaliser est faite.

Questions diverses

Pour information : 7 signalements pour décrochement de câbles téléphoniques ont été faits auprès des services compétents.

Réponse est donnée suite à la question de la participation de la commune aux frais d'enlèvement des nids de frelons chez les particuliers. Seule une commune voisine participe à hauteur de 90 € sur l'enlèvement de ces nids. Il semble peu stable d'engager la commune sur ce type de frais compte tenu du nombre important de nids pouvant être présents chaque année.

M. Risacher demande un double des clés des toilettes du stade pour le club de pétanque. Mme Vignal se charge de le réaliser.

Mme Marcou demande si une aide aux devoirs est possible le soir. Celle-ci ne peut être effectuée par le personnel communal. M. le Maire conseille de passer par le biais d'une association et de soumettre l'idée en réunion de parents d'élèves. Le foyer communal pourrait être mis à disposition pour cela.

Mme Vignal demande si un acquéreur peut être trouvé pour un âne présent sur la commune, ainsi qu'un logement pour sa propriétaire, actuellement en difficulté.

La date du prochain conseil municipal est fixée au 19 février 20h 30.

La séance est levée à 00h15.